

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE DU PAYS DE NAY

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Vendredi 06 décembre 2024 à 19h45.

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'Atelier Photographique du Pays de Nay. Celle-ci aura lieu le vendredi 06 décembre 2024 à 19h45 à l'adresse suivante :

**Salle "foyer/restaurant"
6 rue des Pyrénées 64800 NAY**

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport moral
2. Approbation des comptes et du rapport d'activité de l'année 2024
3. Vote du budget prévisionnel
4. Mise à jour du montant de la cotisation annuelle
5. Election des membres du bureau ;
6. Affectation du résultat ;
7. Questions diverses (dont l'organisation du bureau, affectation des diverses tâches, planning d'activités...)

Pour rappel :

Bureau actuel

- ❖ Jacques BARBARY président
- ❖ Jean BELAIR Vice président
- ❖ Jacky MIEZE Trésorier
- ❖ Martine LOUSTAU Trésorière Adjointe
- ❖ Valerie DUBECQ Secrétaire
- ❖ Marc Larbaigt Secrétaire adjoint

Sortants :

- ❖ Valerie DUBECQ Secrétaire
- ❖ Jean BELAIR Vice président

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 06/12/2024.
2. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire qui le présentera lors de l'ouverture de l'assemblée générale le 06/12/2024.

Nous comptons sur votre présence.